N° 218. Dimanche 12 Septembre 1847. 18me Année.

[illegible]IX DE L'ABONNEMENT.

	La Haye.	Provinces.
[illegible]an . . .	26 fl.	30 fl.
[illegible] mois . .	14 »	16 »
[illegible] mois. .	7 »	8 »

PRIX DES INSERTIONS.
[illegible]ères 5 lignes fl. 1.50 timbre [illegible] et 20 cts. par ligne en sus.

JOURNAL DE LA HAYE.

BUREAU DE LA RÉDACTION
à La Haye, *Lage Nieuwstraat*, derrière le *Prinsegracht, Noordzijde*
BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES ANNONCES,
Chez M. Van Weelden, libraire, *Spui*, à La Haye.
Les lettres et paquets doivent être envoyés à la direction *franc de port*.

LA HAYE, 11 Septembre.

Affaires d'Angleterre.

[illegible]IÈRE SESSION LÉGISLATIVE. — LA LOI DE NAVIGATION — LES AFFAIRES PENDANTES.

[illegible] fin des sessions, surtout à la fin de celles qui terminent [illegible]slature, il y a bien peu de discours importants. Tout le [illegible] s'accorde pour laisser de côté les sujets qui passionnent [illegible] l'opinion publique ; l'incertitude est, en ce cas, la meil-[illegible]nation pour les candidats qui peuvent prophétiser l'a-[illegible] gré de leurs électeurs. Si un ajournement laisse sub-[illegible]des craintes, il laisse aussi subsister toutes les espé-[illegible]rs, on a hâte d'en finir ; aussi les petits projets [illegible] loi comme les grands sont-ils facilement reportés à la pro-[illegible] session. C'est ce qui est arrivé cette année dans la cham-[illegible] des communes et dans la chambre des lords. Voici la liste [illegible] des bills rejetés ou retirés par le gouvernement :

[illegible] de la loi sur les domaines grevés d'hypothèques ;
[illegible] sur les prisons ;
[illegible] sur les élections parlementaires ;
[illegible] sanitaire (health of towns bill) ;
[illegible] destiné à régulariser les fonctions de la commission des chemins [illegible]
[illegible] 77 voix contre 55, de la loi destinée à fixer les salaires dans les [illegible]res de bas.
[illegible] à 105 voix contre 102, de la loi sur l'éloignement des pauvres.

[illegible] les motions diverses émanées de l'initiative parlementaire qui ont [illegible] les débats les plus vifs, il faut citer celle de M. Hume sur l'ex-rajah de [illegible] celle de M. Muntz, relative à l'abolition des droits sur les cuivres. [illegible] rapportent actuellement au trésor un revenu annuel de 50,000 liv. [illegible] appuyée par M. Ewart, a été attaquée par le chancelier de l'échi-[illegible] après une longue discussion entre lord Paulet, M. W. H. Carew, M. [illegible] Sandon, lord G. Bentink et sir G. Clerck, rejetée à une majorité [illegible] contre 19.

[illegible] sur l'évêché de Manchester aurait eu probablement le sort de tous [illegible] et de toutes ces motions, sans la défense obstinée de lord John Rus-[illegible], en vue des élections prochaines, tenait fort à ne pas méconten-[illegible] parti de l'église, le parti pur anglican. On se rappelle sans doute, [illegible]née dernière il avait été question de réunir les deux siéges de [illegible]aph et de Bangor, et de remplacer l'un de ces deux évêchés par un [illegible] siége créé à Manchester. Mais ce projet, attaqué par de nombreuses [illegible], est tombé à la chambre haute sous les efforts du comte Powis. [illegible]née, le gouvernement renonçait à la réunion des deux siéges et n'en [illegible] pas moins l'établissement d'un nouvel évêché à Manchester. Seule-[illegible] nouvel évêque ne devait avoir entrée dans la chambre des lords qu'a-[illegible] décès de l'évêque de Gloucester ou de l'évêque d'Exeter. Après une [illegible]n à laquelle ont pris part sir R. Inglis, M. Horsman, sir G. Grey, M. [illegible]on, lord Clive, M. Duncombe et lord John Russell, la loi a été votée, [illegible] contre 15.

[illegible] a fait en revanche quelques concessions, tantôt [illegible] quelques voix, tantôt pour sortir de quelques diffi-[illegible]ultés. Le comité d'éducation du conseil privé a dernièrement [illegible] adopté des réglements supplémentaires qui modifient les régle-[illegible] août et de décembre derniers. Désormais des subven-[illegible] pourront être accordées aux écoles, lors même que les [illegible]istrateurs se refuseraient, par des raisons de conscience, [illegible] un rapport sur la situation religieuse de ces écoles, et [illegible] ne demande plus des certificats de connaissances religieu-[illegible] maîtres et moniteurs. Cela ressemble beaucoup à l'éta-[illegible]ement d'un système d'instruction purement laïque, et lord [illegible], qui a pris peur, a demandé tout aussitôt des explications. [illegible] Landsdowne a déclaré que des subventions ne seraient ac-[illegible] qu'aux écoles où l'on donnerait, *quelle qu'elle soit*, une [illegible]tion religieuse. En fait, le nouveau réglement a pour but d'ouvrir la porte aux catholiques, et aura pour résultat de mécontenter quelques dissidents.

On craignait aussi un conflit entre les deux chambres au sujet de la nouvelle loi d'administration des pauvres (poor law administration bill) ; mais le conflit a été évité, grâce à une concession de la chambre des communes.

Les lois de navigation que la *Quaterly Review*, dans son dernier numéro, appelle le palladium de l'Angleterre, pour le maintien desquelles elle cherche à ameuter toutes les passions électorales, ces fameuses lois protectrices que le *Standard* place sous le patronage d'Edouard III, de Henry VII, d'Elisabeth, de Bacon, de Cromwell et de William Pitt, sont suspendues depuis le mois de janvier, et seront suspendues longtemps encore, sans que leurs plus fermes champions osent se faire compter dans une division. Tout s'est réduit de leur part à prétendre que cette suspension n'est qu'un premier pas, qu'un acheminement à une abolition complète. Mais le gouvernement, sans exprimer son opinion sur les mérites ou les démérites de la législation actuelle, n'a pas voulu accepter la question ainsi posée. Cependant, quoi qu'il fasse, par cela seul qu'il a accepté la théorie du libre échange, il sera forcé de renoncer à la protection qui couvre maintenant le pavillon britannique. Le libre échange entraîne la libre concurrence. Il a bien déclaré qu'il ne voulait pas engager implicitement le pays, qu'il ne voulait pas le prendre par surprise, que cette suspension momentanée ne serait pas regardée par lui comme un précédent et comme un préjugé, que le problème ne serait résolu que lorsque tous les renseignements nécessaires auraient été mis sous les yeux des chambres; mais, en reconnaissant que c'était là un problème, il a trahi ses tendances secrètes et ses sympathies. Sans doute à cette époque la marine britannique [illegible] dans une nouvelle ère et sera soumise à de nouvelles épreuves; sans doute, on ne pourra plus exiger dans un intérêt natio-nal que tout navire de commerce anglais soit manœuvré par quatre hommes et un mousse par chaque cent tonneaux de cargaison, lorsque les navires des Etats-Unis ne portent que trois hommes par cent tonneaux; sans doute, si ces obligations disparaissent, la marine marchande ne pourra plus, [illegible] de guerre, fournir autant d'hommes pour la marine [illegible]; sans doute le rappel de ces lois lui ferait perdre une réserve de quatre-vingt mille hommes; mais il ne s'agit point maintenant de ce rappel, il ne s'agit que d'une suspension indispensable. Lord G. Bentinck, prétendait qu'en retirant quatre vaisseaux de ligne de la station de Portugal, *le Trafalgar*, *l'Albion*, *la Queen* et *le Saint-Vincent*, on aurait pu importer en Angleterre tout le blé nécessaire. Lord John Russell lui a répondu que ces quatre navires réunis ne jaugeaient que treize mille tonneaux, tandis que le tonnage des vaisseaux étrangers qui avaient importé du blé depuis la suspension des lois de navigation se montait à soixante-trois mille six cent cinquante-cinq. Avec sa raison calme et froide, le noble lord a démontré que ceux-là qui avaient consenti à la suspension des lois des céréales, devaient nécessairement consentir à la suspension des lois de navigation; que lorsqu'on voulait admettre des blés étrangers, il fallait admettre des vaisseaux étrangers, et que ce n'était pas lorsque le quarter était monté à 100, 110 et 115 sh., lorsqu'il était encore à 94 sh. 10 d. qu'on devait songer à rétablir des mesures de protection, qui n'avaient d'autre résultat que d'affamer le pays, sous le prétexte menteur de maintenir et d'augmenter sa prospérité.

Un journal qui s'occupe peu de politique, le *Shipping Gazette* de Londres, publie aujourd'hui un article assez curieux dans lequel il énumère d'un ton moitié sérieux moitié plaisant les affaires que lord Palmerston, en sa qualité de chef du foreign-office, a aujourd'hui sur les bras. Voici cet article :

Nous soupçonnons fort que lord Palmerston est en ce moment l'homme le plus heureux de l'Angleterre, sinon de l'Europe. Jamais le noble secrétaire d'Etat n'a eu plus d'affaires dans les mains ; jamais il n'a eu plus de sujets de protocoles, de protestations, de notes à adresser aux ministres étrangers à Londres et à nos représentants auprès de cabinets étrangers ; jamais il n'a eu plus d'occasions glorieuses de satisfaire son besoin impérieux d'écrire.

Jetons un coup-d'œil sur la multitude des fonctions diplomatiques qui incombent en ce moment à notre ministre des affaires étrangères. D'abord, en Portugal, il a à nommer un ministère convenable pour la reine Donna Maria, un ministère qui soit suffisamment libéral pour encourager une insurrection populaire à la première occasion, mais assez puissant pour la comprimer lorsqu'elle éclatera, et cela avec le secours d'une flotte anglaise et quelques centaines de soldats de marine. En Espagne il a une besogne plus difficile à remplir et une plus grande variété d'objets à suivre. Il a à surveiller l'Escurial et le Pardo; à savoir ce que la reine fait dans le premier de ces palais et le roi dans le second; comment Narvaez se conduit à Madrid et la reine Christine à Paris; il a enfin cette difficile question du palais à résoudre. Il faut qu'il ait son attention, fixée sur ces divers points sans parler des bandes montemolinistes, des intrigues Montpensier tramées et nourries par Louis Philippe et M. Guizot. Plus au sud il y a un pape radical, une sorte de chartiste sacerdotal qu'il faut encourager, et les Autrichiens absolutistes qu'il faut arrêter. Si Sa Sainteté à la triple couronne veut révolutionner l'Italie, pourquoi permettrait-on à l'Autriche de le troubler dans ce passe-temps. Là du moins lord Palmerston peut interposer ses bons offices. Le libéralisme croît si rarement dans la ville éternelle qu'il y aurait vraiment barbarie à laisser les sabres autrichiens faucher une plante si précieuse et cela quand elle sort à peine de terre. Quel magnifique fruit sera produit dans un an ou deux par cet arbre de liberté nourri dans ce sol fertile, sous le beau ciel de l'Italie !

Des plaines riantes de l'Italie que l'attention du noble lord se porte vers les régions stériles de la Suisse, de peur que sans son intervention les baïonnettes [illegible] n'empêchent les vaillants Helvétiens de se procurer l'innocente [illegible] d'essayer [illegible] leurs excellentes carabines. Ce serait très impolitique [illegible] trop longtemps les [illegible] ouvrantes de la paix, [illegible] à diverses époques pour se battre pour toutes les [illegible] on peut encore avoir besoin d'eux pour le même service [illegible] laisser se perdre faute d'exercice leurs dispositions be[illegible], [illegible] évidemment tort dans cette affaire, et lord Palmerston [illegible] du bon côté. Il faut à tout prix que les Suisses se battent.

Mais la Grèce, la Grèce où l'ardente Sapho aima et chanta, la Grèce appelle aussi l'attention de sa seigneurie. On se querelle un peu dans ce quartier sur la nature précise des excuses que Sa Majesté hellénique doit faire au grand turc; et en outre il y a une certaine somme que le gouvernement grec doit au gouvernement britannique et dans laquelle celui-ci ne serait pas fâché de rentrer en ce moment; cet argent arriverait bien à propos pour aider à l'organisation des bataillons, des arsenaux que lord Palmerston veut avoir tout prêts en cas d'une invasion de l'Angleterre. Ce serait en effet fort peu honorable pour le secrétaire d'état des affaires étrangères, si une flotte partie de Hambourg ou de Lubeck arrivait dans la Tamise ou dans la Medway avant que le pays fût préparé à repousser une pareille catastrophe.

Ce court sommaire suffit pour montrer combien le temps de lord Palmerston doit être occupé et quelle variété d'affaires et de distractions se présentent à lui. Comme sa seigneurie aime à nager [illegible] trouble il doit être assurément l'homme le plus heureux de la terre lorsqu'il embrouille tous les embarras qu'il a sous la main. C'est ce qui explique suffisamment pourquoi il s'inquiète si peu

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE LA HAYE 12 SEPT. 1847.

LE PICCININO.[1]

XX.

Contretemps.

[illegible] bond il fut à ses genoux, la tête courbée et comme fascinée sous [illegible] main qui ne le repoussait point, les lèvres collées sur un pan de cette [illegible]te robe de soie qui ne pouvait révéler ses transports ; incertain, hors [illegible] sans courage pour déclarer sa passion, sans force pour y résister.

[illegible] Michel, s'écria la princesse en laissant retomber sa main sur le front [illegible] du jeune fou, vous avez la fièvre, mon enfant ! votre tête brûle !... [illegible], ajouta-t-elle en touchant ses joues avec une tendre sollicitude [illegible]ez eu trop de fatigue ces jours derniers ; vous avez veillé deux nuits [illegible] et quoique vous vous soyez jeté quelques heures ce matin sur vo-[illegible] vous n'avez peut-être pas dormi. Et moi, je vous ai fait trop parler ce [illegible] rentrer. Partons ; vous me laisserez à la porte de mon parc ; [illegible] bien vite chez vous. Je voulais vous dire quelque chose ce soir ; [illegible] je crains que vous ne tombiez malade : quand vous serez tout-à-fait re-[illegible], demain peut-être, je vous parlerai.

[illegible] Elle voulait se lever ; mais Michel était agenouillé sur le bas de sa robe. [illegible] retenait contre son visage, il attirait à ses lèvres cette belle main qui ne [illegible] dérobait point à ses caresses.

— Non, non, s'écria impétueusement Michel ; laissez-moi mourir ici. Je [illegible] bien que demain vous me chasserez à jamais de votre présence ; je sais [illegible] que je ne vous reverrai plus, maintenant que vous voyez ce qui se passe [illegible]oi. Mais il est trop tard, et je deviens fou ! Ah ! ne feignez pas de croire [illegible] suis malade pour avoir travaillé le jour et veillé la nuit ! Ne soyez pas [illegible]e de découvrir la vérité : c'est votre faute, madame ; vous l'avez vou-[illegible] pouvais-je résister à tant de joies ? Agathe, repoussez-moi, maudissez-[illegible] demain, mais ce soir, rendez-moi le baiser que j'ai rêvé dans la [illegible] de la Nayade !

— Ah! Michel, s'écria la princesse avec un accent impossible à rendre tu [illegible] senti, tu m'as donc vue ? tu sais donc tout ? On te l'a dit, ou tu l'as [illegible] C'est Dieu qui le veut. Et tu crains que je ne te chasse ? tu crains [illegible] ne te maudisse ? Oh ! mon Dieu ! est-ce possible ! Et ce qui se passe [illegible] mon cœur ne te révèle-t-il pas l'amour dont le mien est rempli.

[illegible] parlant ainsi, la belle Agathe jeta ses deux bras autour du cou de Michel, et, attirant sa tête contre son sein, elle la couvrit de baisers ineffables.

Michel avait dix-huit ans, une ame de feu, une organisation inquiète et dévorante, un grand orgueil, un esprit entreprenant. Toutefois, son ame était pure comme son âge, et le bonheur le trouva chaste et religieusement prosterné. Toute sa jalousie, tous ses soupçons outrageants s'évanouirent. Il ne songea plus à se demander comment une personne si austère et qui passait pour n'avoir jamais eu d'amant, pouvait tout à coup, à la première vue, s'éprendre d'un enfant tel que lui, et le lui déclarer avec un abandon si complet. Il ne sentit que la joie d'être aimé, une reconnaissance enthousiaste et sans bornes, une adoration fervente, aveugle. Des bras d'Agathe, il tomba à ses pieds et les couvrit de baisers passionnés presque dévots.

— Non, non, pas à mes pieds, sur mon cœur! s'écria la princesse, et, l'y retenant longtemps avec une étreinte exaltée, elle fondit en larmes.

Ces larmes étaient si vraies, elles avaient une si sainte éloquence, que Michel fut inondé de sympathie. Son sein se gonfla et se brisa en sanglots, une volupté divine effaça toute idée de volupté terrestre. Il s'aperçut que cette femme ne lui inspirait aucun désir profane, qu'il était heureux et non agité dans ses bras, que mêler ses larmes aux siennes et se sentir aimé d'elle était un bonheur plus grand que tous les transports que sa jeunesse avait rêvés ; qu'enfin il la respectait jusqu'à la crainte, en la tenant pressée sur son cœur, et que, jamais, entre elle et lui, il n'y aurait une pensée que les anges ne pussent lire en souriant.

Il sentit tout cela confusément sans doute, mais si profondément et d'une façon tellement victorieuse qu'Agathe ne se douta jamais du mauvais mouvement de fatuité qui l'avait attiré à ses pieds quelques minutes auparavant.

Alors, Agathe, levant vers le ciel ses beaux yeux humides, pâle au clair de la lune, et comme ravie dans une divine extase, s'écria avec transport : « O mon Dieu ! que je te remercie ! Voici le premier moment de bonheur que tu me donnes ; mais je ne me plains pas de l'avoir attendu si longtemps, car il est si grand, si pur, si complet, qu'il efface et rachète toutes les douleurs de ma vie ! »

Elle était si belle, elle parlait avec un enthousiasme si sincère, que Michel crut voir une sainte des anciens jours. — O mon Dieu ! mon Dieu ! dit-il d'une voix étouffée, moi aussi je te bénis ! qu'ai-je fait pour mériter un semblable bonheur ? Etre aimé d'elle ! Oh ! c'est un rêve, je crains de m'éveiller !

— Non, ce n'est pas un rêve, Michel, reprit la princesse en reportant sur lui son regard inspiré ; c'est la seule réalité de ma vie, et ce sera celle de toute la tienne. Dis-moi, quel autre être que toi pouvais-je aimer sur la terre ? Jusqu'ici je n'ai fait que souffrir et languir ; mais, à présent que tu es là, il me semble que j'étais née pour les plus grandes félicités humaines. Mon enfant, mon bien-aimé, ma consolation souveraine, mon seul amour ! Oh ! je ne puis plus parler, je ne saurais te rien dire, la joie m'inonde et m'accable !...

— Non, n'en parlons pas, s'écria Michel, aucune parole ne pourrait rendre ce que j'éprouve ; et, grace au ciel, je ne comprends pas encore toute l'étendue de mon bonheur, car, si je le comprenais, il me semble que j'en mourrais !

Des pas qui se firent entendre à peu de distance les arrachèrent tous les deux à cette enivrante divagation. La princesse se leva, un peu effrayée de l'approche de ces promeneurs, et, saisissant le bras de Michel, elle reprit avec lui le chemin de sa villa. Elle marchait plus vite qu'auparavant, soigneusement voilée, mais appuyée sur lui avec une sainte volupté. Et lui, palpitant, éperdu de joie, mais pénétré d'un respect immense, il osait à peine de temps en temps porter à ses lèvres la main d'Agathe qu'il tenait dans les siennes.

Ce ne fut qu'en apercevant devant lui la grille du jardin de la villa, qu'il recouvra la parole avec l'inquiétude... Eh quoi ! déjà vous quitter ? dit-il : nous séparer sitôt ! C'est impossible ! je vais expirer d'ivresse et de désespoir

— Il faut nous quitter ici, dit la princesse. Le temps n'est pas encore venu où nous ne nous quitterons plus. Mais cet heureux jour luira bientôt pour nous. Sois tranquille, laisse-moi faire. Repose-toi sur moi et sur ma tendresse infinie du soin de nous réunir pour jamais.

— Est-ce possible ? ce que j'entends est-il sorti de votre bouche ? Ce jour viendra ! nous serons unis ? nous ne nous quitterons jamais ? Oh ! ne vous jouez pas de ma simplicité ! Je n'ose pas croire à tant de bonheur et pourtant, quand c'est vous qui le dites, je ne peux pas douter !

— Doute plutôt de la durée des étoiles qui brillent sur nos têtes, doute plutôt de ta propre existence que de la force de mon ame pour vaincre ces obstacles qui te semblent si grands et qui me paraisssent à moi si petits désormais ! Ah ! le jour où je n'aurai plus à craindre que le monde, je me sentirai bien forte, va !

— Le monde ! dit Michel, oui, j'y songe : j'avais oublié tout ce qui n'était pas vous et moi. Le monde vous reniera, le monde s'indignera contre vous, et cela à cause de moi ! Mon Dieu, pardonne-moi les élans d'orgueil que j'ai ressentis ! Je les déteste à présent... Oh ! que personne ne le sache jamais, et que mon bonheur soit enseveli dans le mystère ! Je le veux ainsi, je ne souffrirai jamais que vous vous perdiez pour l'amour de moi.

— Noble enfant, s'écria la princesse, rassure-toi ; nous vaincrons ensemble; mais je te remercie de ce mouvement de ton cœur. Oh ! oui, tous tes élans sont généreux, je le sais, je le sais. Je ne suis pas seulement heureuse, je suis fière de toi !

Et elle prit à deux mains la tête de l'enfant pour l'embrasser encore.

GEORGE SAND. (*La suite à demain.*)

[1] [illegible] le *Journal de La Haye* d'hier.

de la guerre entre les Etats-Unis et le Mexique. Paris, Vienne, Lisbonne, Rome, Madrid, Athènes, ces capitales de monarchies suffisent bien pour occuper son attention sans qu'il se soucie de ce qui se passe à Washington la républicaine, ou dans la ville de Montezuma.

De la moralité des écrivains de la presse périodique.

Sous ce titre, le *Semeur* publie l'article suivant :

Il y a eu de tout temps des jeunes gens peu rangés, comptant peu avec leur conscience et avec l'opinion, vivant au gré des passions de leur âge, et mêlant le duel, au jeu, le sang aux plaisirs. Si l'on accusait notre époque d'être pire que les autres sur ce point, on s'abuserait beaucoup. A tout prendre, elle est meilleure peut-être. Une partie de la jeunesse est plus studieuse et plus grave ; elle sent qu'elle doit se préparer aux fonctions politiques, et s'attache à mériter l'estime par la solidité de ses connaissances et la maturité de son caractère. Nous avons moins de roués qu'il n'y en avait sous la régence, moins de gens éhontés qu'on n'en comptait sous le règne de Louis XV. Le progrès est réel en bas et en haut, malgré de tristes révélations, malgré d'inqualifiables scandales. Il ne faut pas nous laisser emporter au-delà du vrai par la trop juste indignation du moment.

Mais ce qui nous semble particulier à notre époque, c'est que plusieurs de ces jeunes gens sans mœurs ont occupé une place et joué un rôle actif dans la presse périodique. Les roués d'autrefois ne s'avisaient pas d'être les pédagogues de la nation. Ils ne prêchaient pas la moralité, l'ordre, la soumission aux lois, le respect du pouvoir. Comme ils vivaient à leur guise, ils permettaient à chacun d'en faire de même, et se moquaient des maximes de la sagesse, au lieu de se mettre à les enseigner. Ils étaient du moins conséquents, et en leur reprochant beaucoup de vices, on ne pouvait pas les accuser d'hypocrisie.

Aujourd'hui, c'est tout différent. Les mêmes individus, qui se livrent à l'orgie, donnent des préceptes de bonne conduite. Le matin, philosophes et publicistes sévères ; le soir, libertins et joueurs ; selon les différentes heures du jour et de la nuit, abondants en préceptes de morale et en propos malhonnêtes ; défenseurs du bien et faiseurs du mal ; jetant la plume du sage pour les cartes et les pistolets de l'insensé ; prenant devant le public un masque qu'il s'en vont déposer aux pieds des courtisanes ; n'étant semblables à eux-mêmes enfin que dans leurs perpétuelles contradictions.

Certes, nous n'accuserons pas tous les écrivains de la presse périodique d'être descendus jusque-là. Il y a parmi eux, nous le savons, des hommes de conscience et de probité, qui sont dans leur vie intime ce qu'ils veulent et doivent être devant le public ; qui écrivent comme ils pensent, et agissent comme ils écrivent. Respect à ces écrivains honnêtes et intègres ! Mais pourtant, ne nous abusons point. Les exceptions étant faites, et aussi nombreuses, plus nombreuses même que la vérité ne l'exige, il restera toujours, et dans tous les partis, beaucoup de rédacteurs de journaux qui en sont à peu près au même point que ceux dont nous avons parlé. Ils manquent de principes élevés et fermes. Ils ont des passions plutôt qu'un système de politique et de conduite bien réglé. Ils font de leur vie deux parts : l'une pour le journal, l'autre pour leur propre compte. La première est rigide ; la seconde ne l'est point. Celle-là se révolte contre l'immoralité ; celle-ci y est très indulgente. A mettre les deux parts en face l'une de l'autre, le contraste est profond, l'inégalité immense.

Ce qui manque surtout, ce sont des convictions. On a beaucoup d'idées ; souvent des idées justes, hautes, fécondes ; mais de convictions personnelles, solides, invariables, pour lesquelles on serait prêt à faire des sacrifices de temps, d'argent, d'honneur même, il y en a peu. C'est affaire d'intelligence plutôt que de conscience, de parti plutôt que de foi. L'esprit s'y intéresse, le sens moral, non, et la vie encore moins.

Nous le déplorons. La presse périodique est un grand pouvoir. Elle serait aisément le plus grand de tous, parce qu'elle est la gardienne de toutes nos institutions ; mais elle ne peut l'être qu'à la condition d'être sévère pour elle-même. Les journalistes sont jugés par le public, non seulement d'après ce qu'ils disent, mais d'après ce qu'ils sont, et ils ne devraient pas l'oublier.

Un arrêté royal en date du 30 juillet 1847 et publié par le *Staats-Courant* de ce jour, prescrit diverses mesures relatives au passage et à l'ancrage des bâtiments chargés de poudre à canon, arrivant soit par le Zuiderzée soit par le canal de la Nord-Hollande, et en destination pour les navires qui se trouvent dans la rade du Texel ou au *Nieuwe Diep*, et sont prêts à prendre la mer.

On lit dans le *Mercure Calédonien* du 6 :

Samedi les membres du nouveau club à Edimbourg ont offert un banquet au Prince Henri des Pays-Bas. Les aides-de-camp du Prince, les officiers supérieurs de l'escadre hollandaise, le capitaine et le lieutenant de la frégate française arrivée ces jours derniers à Leith, assistaient à cette fête, ainsi que M. Paterson, consul des Pays-Bas et le baron de Maussion, consul de France à Edimbourg. L'amiral sir Charles Adam présidait le banquet, le vice président était le major général de Bethune. A la fin du banquet le président a proposé la santé de la Reine, du prince Albert, du Roi des Pays-Bas et du Roi des Français. Ces toasts ont été accueillis avec les honneurs ordinaires. Le président a ensuite porté la santé du Prince Henri. S. A. R. a répondu en exprimant ses remercîments sincères de l'accueil cordial qu'il a reçu à Edimbourg, et notamment de la part des membres du club auxquels il a porté un toast en terminant. Parmi les membres du club présents au banquet on remarquait le marquis de Douro, l'honorable B. F. Primrose, le major général Riddell, le capitaine Erskine, de la marine royale, etc.

Hier, le Prince Henri a assisté au service divin dans l'église St-André. Dans la soirée, S. A. R. est retournée à bord de la flotte néerlandaise qui quitte aujourd'hui notre rade. Pendant le séjour des bâtiments néerlandais sur notre rade, ils ont été visités par des milliers de personnes de la ville. Tout le monde se loue de la politesse et de la complaisance des officiers, la conduite des hommes des équipages qui sont venus à terre n'a cessé d'être excellente.

Le *Moniteur des Indes* annonce que la mi-juin dernière une vente publique a eu lieu le long du canal de la Saramacca, de produits provenant exclusivement de la culture libre sur les terres assignées par le gouverneur M. le baron Van Raders. Jamais on n'avait vu une telle vente ; dorénavant elle aura lieu par quinzaine.

La même feuille dit qu'on a appris avec un grand intérêt à la Saramacca et à Surinam le plan conçu dans la métropole d'établir une société générale d'émigration ; on y croyait généralement qu'une fois que des agriculteurs d'une certaine aisance se seraient établis dans la Guyane néerlandaise, ils jouiraient bientôt d'un bien-être notable et ne manqueraient pas d'appeler alors des travailleurs indigents de la mère-patrie.

Un bruit très-grave et qui paraissait ne pas manquer de consistance, a circulé à la bourse de Paris. On y disait que les banquiers qui avaient déjà fait des ouvertures au gouvernement pour la soumission du prochain emprunt, venaient de retirer leurs offres, en alléguant qu'un emprunt était impossible dans l'état actuel de la place. On ajoutait que le gouvernement, pris au dépourvu et obéissant à une impérieuse nécessité, avait l'intention d'aliéner l'usufruit des forêts de l'Etat ; mais cette aliénation ne pouvant avoir lieu qu'en vertu d'une loi, on commencerait par émettre immédiatement 50 millions de bons du trésor, pour pourvoir aux besoins les plus urgents. Si ces nouvelles se confirment, comme cela parait probable, elles ne peuvent manquer d'agir très-défavorablement sur les cours déjà fort dépréciés par suite des nouvelles reçues d'Espagne et du Maroc.

Nous insérons ci-dessous, la réponse du *Foreign-Office* à plusieurs négociants qui, au nom du commerce de Londres, demandaient des renseignements sur le blocus de la Plata.

« *Foreign-Office*, 2 septembre 1847.

» Messieurs

» Lord Palmerston a reçu la lettre que vous lui avez adressée le 1er du courant, afin de savoir si le gouvernement a réellement reçu la nouvelle officielle de la levée du blocus de Buénos Ayres par les forces anglaises, et de demander aussi au secrétaire des affaires étrangères s'il peut vous renseigner sur ce qu'ont fait les autorités françaises dans ces circonstances, sa seigneurie m'a chargé de vous répondre. Le gouvernement de S. M. B. a bien reçu une dépêche de lord Howden, en date de Montevideo, 15 juillet, lui annonçant que l'ambassadeur a autorisé le commandant des forces navales anglaises dans la Plata à lever le blocus de Buenos-Ayres, en ce qui les concerne. Mais le gouvernement de S. M. n'est, en aucune manière, informé si les autorités françaises dans la Plata, ont donné leur assentiment à cette mesure, et transmis des ordres semblables au commandant de la station française.

» Je suis, etc. H. R. ADDINGTON. »

Le langage d'une partie de la presse de Londres devient de jour en jour plus violent à l'égard de la France. Le *Times* et le *Chronicle*, en fournissent une nouvelle preuve dans les deux articles suivants qu'ils publient sur la situation de la France et sur les dangers que cette situation offre pour le repos de l'Europe :

« Une double tâche, un double devoir, dit le *Times*, était imposé à la monarchie française en 1830.

» Le premier objet de sa sollicitude, après la grande secousse qui venait de renverser en trois jours les institutions restaurées du royaume, était de pourvoir au mécanisme gouvernemental et de défendre le trône de Louis-Philippe contre ses ennemis politiques ; mais une seconde fonction appartenait aussi à cette monarchie, c'était celle de rétablir la société sur une base sûre et durable, d'amortir l'esprit de licence, et de concilier autant que possible les résultats durables de la révolution française avec le nouvel ordre de choses.

» Pendant les dix-sept années qui viennent de s'écouler, le monde a vu l'heureux accomplissement de la première partie de cette grande épreuve. A l'aide d'une politique ferme et circonspecte, soutenue quelquefois par le courage personnel du roi, et plus souvent par son adresse consommée, l'autorité politique du gouvernement a été rétablie et maintenue.

» Il est vrai que dans cette lutte ont surgi de sévères lois restrictives ; que tout le pouvoir politique a été concentré avec jalousie dans un corps électoral peu nombreux ; que toute la puissance administrative l'a été dans les mains du gouvernement suprême. Mais, bien que la somme de liberté pratique que le peuple français a gagnée à la révolution de 1830 soit sans aucun doute restée bien au-dessous des espérances de ceux qui ont figuré dans les combats de cette époque, nous ne sommes nullement d'avis qu'un système plus libéral eût mieux réussi, ou qu'il eût même été possible de gouverner sous une forme plus populaire. Car il est évident que, pour que des changements de cette nature eussent pu s'opérer avec succès, il eût fallu que la seconde partie de l'œuvre dont nous parlions au commencement de cet article s'achevât concurremment avec ces réformes.

» Les institutions politiques sont un péril et un piége si elles ne sont pas adoptées avec le plus grand soin à l'état de la société au milieu de laquelle elles sont destinées à fleurir ; et si ces institutions doivent être inspirées par un esprit libéral et progressif, il faut que la société soit en quelque sorte montée et préparée pour les recevoir. C'est en nous plaçant à ce point de vue que nous pouvons découvrir les causes du malaise actuel et des dangers futurs de la France. Le progrès de la société dans ce pays n'a pas eu le caractère sain, la direction droite, seuls capables de préparer et d'amener le développement de la liberté politique. »

Après avoir posé ces prémisses, le *Times* fait remonter jusqu'au système de gouvernement qui a prévalu en France depuis 17 ans, la responsabilité de l'état de désorganisation sociale qu'il dénonce :

« En réalité, ajoute la feuille anglaise, bien que le gouvernement politique de la France présente une apparence extérieure de force et de stabilité, il est aussi bien affecté par l'esprit dissolvant et par l'égoïsme coupable du siècle que toutes les parties de la société sur laquelle il règne ; et les choses en sont arrivés au point que l'on regarde aujourd'hui comme chose convenue que des mains pures et un cœur honnête ne sont plus qualités essentielles pour un serviteur de la couronne de France. »

Quant au *Chronicle*, qui traite le même sujet, il regarde une crise comme presque inévitable dans notre pays, et il indique comme unique moyen de prévenir une révolution, *une réforme parlementaire complète.* Cette réforme, on ne l'obtiendra d'ailleurs, dit le *Chronicle*, d'un gouvernement et d'une législature constitués comme ceux de la France à l'heure qu'il est ; que par la pression continuelle de l'opinion publique, par un système d'agitation bien combiné, bien soutenu, et dirigé par les membres des classes supérieures ou moyennes qui sont restés fidèles au culte de la probité, et qui regardent avec une horreur égale les énormités du système actuel et les excès plus sanguinaires, sinon plus criminels, qui pourraient suivre une révolution.

On écrit du Sud de l'Allemagne, 2 septembre, à la *Gazette Universelle* d'Augsbourg :

Les récits exagérés que contiennent les journaux sur les événements qui se sont passés récemment en Italie, en particulier les prétendues dispositions et déclarations de telle ou telle grande puissance sur les affaires de Ferrare, et la manière dont on se permet de dénaturer les faits, sont bien propres à égarer l'opinion publique et à lui faire croire que l'explosion d'une guerre européenne est inévitable. Nous avouons que, nous aussi, atteints de l'épidémie générale, nous avons cherché à connaître quels préparatifs et quelles démarches diplomatiques les grandes puissances européennes pourraient avoir faits par suite des événements survenus en Italie, et à nous informer si elles partageaient l'agitation générale. Nous apprîmes de source certaine que tout ce qui a eu lieu jusqu'à présent dans cette affaire se réduisait à deux documents.

Le premier, c'est une note du cabinet autrichien à ceux de Londres, de Paris, de Berlin et de St-Pétersbourg ; dans cette note, le cabinet de Vienne donne l'assurance qu'il n'a point l'intention d'entraver un gouvernement quelconque dans la marche qu'il juge à propos de suivre pour la prospérité de son peuple ; qu'il reconnait et respecte, comme cela est naturel, la souveraineté et l'intégrité de chaque Etat, et qu'il n'entreprendra jamais rien qui puisse porter la moindre atteinte à l'indépendance d'un autre gouvernement ou mettre celle-ci en question ; mais que l'Autriche se voit obligée par sa position géographique à diriger toute son attention sur chaque mouvement politique en Italie, attendu que ses propres Etats pourraient facilement en être atteints. Le second document, ce sont les réponses des grandes puissances à cette note, elles sont rédigées dans le ton le plus amical et qui témoigne de la confiance qu'elles placent dans les dispositions loyales du cabinet autrichien ; on loue [illegible] pour sa franchise et sa clarté celle du cabinet britannique. Voilà, d'après le témoignage des personnes le mieux informées, tout ce qui s'est passé entre les grandes puissances relativement aux affaires italiennes.

La vérité nous est maintenant connue sur les derniers événements de la principauté de Lucques. Le duc régnant n'a pas quitté ses Etats ; il a promis des réformes semblables à celles que le grand-duc de Toscane accorde à ses sujets ; et le peuple s'est déclaré satisfait.

Le Sémaphore de Marseille donne les détails suivants sur les troubles du duché de Lucques, qui ont eu, à ce qu'il [illegible] une issue tout autre que celle qu'on leur donnait hier à [illegible]

« On sait que des troubles assez graves ont éclaté ces jours derniers dans la principauté de Lucques, par suite des mesures impolitiques et [illegible] rales du souverain ; diverses arrestations avaient été opérées. Le [illegible] le peuple a redemandé à grands cris les prisonniers. L'autorité a fait [illegible] la retraite de bonne heure et a mis sur pied toute la force armée [illegible] la ville n'a pas été intimidée par ce déploiement de troupes.

» Des masses de peuple couraient par les rues criant : *Vive Pie IX* [illegible] mandant la constitution, la garde civique, la délivrance des dé[illegible] poste du palais des offices, le caporal a fait sortir les soldats pour di[illegible] rassemblement ; ceux-ci ont fait mine de tirer sur le peuple et [illegible] place a été balayée. Seuls cinq jeunes gens n'ont pas suivi le torrent [illegible] laire. Ils sont demeurés impassibles devant les baïonnettes ! « Tirez, [illegible] dit aux soldats, si vous en avez le courage ! Nous n'insultons pas [illegible] duc, nous voulons la liberté de nos frères. »

» Le chef du poste, frappé d'admiration, a fait retirer ses soldats [illegible] contenté d'engager les jeunes gens à s'adresser aux autorités.

» Le duc de Lucques, Charles-Ludovic, sur ces entrefaites s'[illegible] San-Martino-in-Vignale. Mais l'agitation devenant de plus en plus [illegible] cante, le conseil d'Etat s'est réuni le 1er septembre, et a délibéré [illegible] voyer une députation pour lui faire connaître l'état des esprits. C[illegible] tation, composée du président Mazzarosa et des conseillers Fascetti [illegible] coli, s'est rendue à la maison de campagne du duc. Le peuple avait [illegible] sur la place, la délibération du conseil ; une foule immense a suivi [illegible] tation, forçant les voitures à aller au pas.

» Le grand duc a promis de suivre l'exemple du gouvernement [illegible] il a accordé la liberté de la presse, la garde civique, la délivrance [illegible] sonniers. Alors la population, ivre de joie, est retournée à Lucques [illegible] toyens agitaient dans leurs mains des branches de peupliers. Le [illegible] a été chanté sur la Grand'Place, pour célébrer l'ère nouvelle de [illegible] qui s'ouvre pour le grand-duché. Un supplément du *Corriere L*[illegible] portant la date du 2 septembre, à huit heures du matin, et auquel [illegible] pruntons ces détails, annonce que quelques Lucquois, partis par [illegible] extraordinaire du chemin de fer, ont apporté à Pise cette heureuse [illegible] Ce journal ajoute qu'elle a excité dans cette ville et à Livourne, [illegible] tion la plus vive.

» Le grand-duc a publié un *motu proprio* dans lequel il renou[illegible] tes les promesses faites au peuple et engage ses sujets à se fier à la [illegible] leur souverain. »

Les nouvelles du Maroc ont, ainsi que nous l'avons [illegible] de l'émotion à la bourse de Paris. On prétend que [illegible] d'Abd-El-Kader est de livrer une bataille décisive à l'e[illegible] sous les murs de Fez, ville sur laquelle il s'est mis dire[illegible] en marche, après s'être emparé de Taza. L'audace d[illegible] paraît avoir produit une vive sensation sur les tribus [illegible] nes, qui voient en lui une sorte de prédestiné, à la for[illegible] quel elles sont disposées à s'associer. On peut s'atten[illegible] événements importants dans cette partie de l'Algérie. [illegible] déjà de l'intervention française en faveur de l'empere[illegible] vention qui, d'ailleurs, est forcée.

Voici ce que nous lisons aujourd'hui dans le *Jou*[illegible] *Debats :*

Il paraîtrait que le gouvernement a reçu, hier 8, la nouvelle qu'[illegible] der se serait emparé de la ville de Taza dans le Maroc, et marcherait [illegible] Taza est située à moitié chemin de la frontière Algérienne à Fez ; [illegible] population de 6 à 8 mille âmes ; située à l'extrémité méridionale d'[illegible] niers chaînons du Rif, elle s'élève sur une position assez forte, et e[illegible] tourée d'une vieille muraille moitié moresque moitié portugaise, [illegible] tours carrées. Ces fortifications tombent en ruines de toutes par[illegible] sont tortueuses et très-étroites ; la ville est arrosée par de nombreu[illegible] nes alimentées par des sources venues de la montagne, et dont le[illegible] ensuite fertiliser de vastes jardins.

Le *Times* publie une correspondance de Mexico, [illegible] 29 juillet, dont nous extrayons les détails suivants :

« Le général Valencia, qui avait pris le commandement de [illegible] San-Luis de Potosi, dans l'attente d'une attaque du général Taylor, [illegible] pelé pour la défense de la capitale. Il a amené avec lui 4,000 ou 5,0[illegible] et 30 pièces de canon.

» Le général Scott s'est avisé contre les guerillas d'un expédient [illegible] ble : il a armé contre elles les criminels qu'il a trouvés dans les [illegible] Puebla. Du reste, il faut que cet étrange moyen lui ait réussi, car [illegible] plus parler des guérillas. »

On se rappelle qu'il y a quelques semaines à [illegible] quet offert par l'élite des habitants de Breslau aux députés de la ville à la Diète il fut décidé que la somme destinée à tirer [illegible] feu d'artifice serait envoyée à M. Heinzen, poursuivi pour crime de lèse-majesté ; la police de Breslau a fait des recherches pour connaître l'auteur d'une pareille proposition. En attendant [illegible] a saisi la somme qui devait être envoyée à M. Heinzen.

Affaires d'Espagne.

journaux de Madrid du 3 septembre confirment pleine- que nous avons donné hier comme un bruit générale- accrédité :

décret de la reine, le duc de la Victoire, comte de Mo- ancien régent d'Espagne, en un mot, le général Esparte- d'être nommé sénateur.

circulaire du ministre de l'intérieur interdit à tous les de parler des affaires intérieures du palais de la reine roi.

rappel d'Espartero est peut-être le plus grave échec que en Espagne la politique française. On sait que l'ex- tout dévoué à la Grande-Bretagne, est l'ennemi déclaré France. Il représente en Espagne le parti anglais, de mê- Narvaez y représente au contraire le parti des *afrance-* Le bruit court que son rappel n'est que le prélude de la faveur qui l'attend, et on ne considère nullement impossible qu'il soit bientôt appelé à la présidence du pour laquelle on n'a pas voulu de son rival Narvaez. Le de M. Bulwer est donc complet.

journaux du parti qui s'appelle modéré continuent à leur désappointement dans les termes les plus violents. même au décret d'amnistie pleine et entière par cabinet Salamanca vient d'inaugurer son avénement. espérer cependant que cet acte serait bien accueilli partis. Les modérés, en l'attaquant avec une espèce une singulière preuve de modération.

Narvaez n'a pas encore donné sa démission d'am- près la cour des Tuileries S'il l'offre, elle sera ac- l'on parle de lui donner pour successeur M. Ventura Ce choix soulève déjà, par avance, les quolibets et des adversaires du cabinet. Il est question, en remaniement complet dans le corps diplomatique ; près les cours de Lisbonne, Naples et Londres se- remplacés ; on en enverrait un auprès du Saint-Siége.

le rapport adressé à la reine d'Espagne par le conseil ministres :

« Madame,

liberté de la presse, conquête de la civilisation moderne, fruit et en soutien principal des gouvernements représentatifs, est un droit nel des Espagnols, dont l'usage n'est pas soumis, comme il devrait des règles aussi fixes et aussi invariables que les lois humaines peuvent

constances trop récentes pour qu'il soit nécessaire de les rappeler de Votre Majesté, ont conduit la presse d'un régime beaucoup celui qui est établi maintenant. La responsabilité de ce qu'on y d'extra-légal et d'inconvenant n'atteint pas les soussignés; mais comme [illegible] d'un problème si ardu.

[illegible] les attributions du jury, seul tribunal compé- des délits commis par ce moyen, et le gouvernement, armé aura toute la force nécessaire pour réprimer les abus, sans de la liberté de la pensée. Mais, en attendant, madame, les circon- critiques exigent que les ministres, mettant de côté toute considéra- nnelle et acceptant en pleine connaissance de cause la responsabilité ments des corps législatifs pourront leur imposer un jour, supplient ment V. M. de daigner les autoriser à dicter une mesure grave, et sans doute, mais d'une nécessité indispensable.

presse périodique agit, depuis quelque temps, comme si le champ de la discussion était illimité, comme si la plume ne devait pas s'arrêter et la muette devant ce que la constitution de la monarchie et la fidélité Espagnols envers leur souveraine déclarent sacré et inviolable.

nom de Votre Majesté n'a pas été aussi profondément respecté que raison et la fidélité le prescrivent ; et le manque de respect est arrivé d'essayer, au moyen de la presse, de violer non seulement l'asile domestique, mais même le sanctuaire du palais.

nation étonnée a vu avec une amère douleur une discussion impie dans fidélité a deviné aisément, sous des formules de respect et d'ad- intentions coupables ou de blâmables imprudences.

événements qui n'appartiennent pas au domaine public ont été mis et convertis en armes de parti ; on a discuté sur la personne de Majesté, dont le nom ne devrait être prononcé qu'avec vénération et ; et l'on a fait une question politique de ce qui ne l'était pas, seul but, peut-être, d'en rendre la solution impossible.

ministres que V. M. vient d'honorer de sa confiance n'ont accepté les gouvernement au nom ni en haine d'aucun parti, mais seulement, comme de fidèles sujets de Votre Majesté, comme des Espagnols amis patrie, comme des hommes résolus à se sacrifier, s'il était nécessaire, le bien commun l'exigerait ; ils aborderont la question à laquelle ils , d'une manière franche, décidée et énergique, quoique avec la convient à un gouvernement.

attendant, leur conscience leur dit qu'ils ne doivent pas permettre à profaner le trône, ni à manquer au profond respect dû à personne qui l'occupe. C'est pourquoi ils prient Votre Majesté de accorder à son conseil des ministres l'autorisation compétente pour cette matière, et sous leur responsabilité, les mesures que récla- de l'Etat et la dignité du trône.

le 3 septembre 1847.

(*Suivent les signatures des ministres.*)

ministre de l'intérieur, en Espagne, a adressé la circulaire aux chefs politiques :

ayant daigné autoriser son conseil des ministres à prendre opportunes afin de réprimer les abus de la presse en ce qui touche personne, le conseil a décidé ce qui suit :

Sont défendues l'impression et la publication de tout écrit dans serait question de la vie privée de S. M. la reine, ou de son mariage, royal époux.

journal qui enfreindrait les dispositions de l'article précédent et perdra la somme déposée pour le cautionnement nécessaire publication. Si la contravention a lieu par une brochure, elle sera saisie, ou imprimeur encourra une amende de 60,000 réaux de veillon.

3. Il est entendu que la sanction pénale dans l'article précédent est des autres peines imposées par les lois pour les délits contre la royale et contre son auguste famille.

de S. M., je le fais savoir à votre seigneurie, pour que vous exactement et scrupuleusement, dans la conviction que le gouver- résolu à ne pas même tolérer la faiblesse dans un sujet important.

» *Signé*, Escosura. »

Affaires de Suisse.

dans une correspondance particulière de Suisse, datée 30 août :

dernière lettre notre situation n'est point changée ; elle se trouve toujours dans le même état d'indécision Quelquefois la guerre civile parait sur le point d'éclater, puis elle semble s'éloigner de nous indéfiniment.

» C'est maintenant dans la situation intérieure du canton de Saint-Gall qu'il faut chercher la cause véritable de toutes ces fluctuations. Deux voix manquent encore à la faction radicale en Diète pour pouvoir validement décréter une guerre d'exécution contre l'alliance des sept cantons. Ce sont les conseils de Saint-Gall et des Grisons, qui, sur cette partie importante de l'affaire, ont donné à leur députation des instructions tendant à renvoyer la question *ad referendum*.

» Le premier de ces cantons compte dans son grand-conseil soixante-treize voix conservatrices, contre soixante-seize voix radicales ; encore l'un de ces radicaux a-t-il déclaré que, sur le chapitre de paix ou de guerre, il se rangeait du côté des conservateurs, en sorte que la majorité pour la guerre ne pourrait être que d'un seul vote, Or, ce seul vote, s'il venait à être prononcé, provoquerait instantanément la protestation de 100,000 catholiques, auxquels se joindrait infailliblement une partie notable de la population protestante, qui veut le maintien de la tranquillité. Une pareille protestation aurait probablement pour conséquence le renversement du gouvernement, et par conséquent la destruction de l'œuvre d'astuce et de perfidie qui a donné une majorité radicale au grand-conseil de Saint-Gall.

» Quant au canton des Grisons, on sait quelle est l'influence, qu'à raison du contact des deux frontières et des relations des deux populations l'Autriche exerce sur un petit pays dont les communications commerciales dépendent entièrement d'elle. Voilà une des raisons pour lesquelles les Grisons craignent toujours de se commettre avec leur puissante voisine.

» Ces considérations n'empêchent pas le radicalisme suisse de compter sur sa prépondérance dans les conseils de cette république ; mais, en ceci, il se pourrait bien qu'il se fît à lui-même une illusion dont il pourrait s'apercevoir bientôt.

» Toujours est-il que, mieux éclairé sur ses intérêts à St-Gall, le radicalisme comprend aussi tout ce qu'il risquerait à perdre le vote saint-gallois, et de là viennent, en grande partie, les tergiversations qui, sans la connaissance de ces complications, devraient paraître fort étranges.

» Ainsi embarrassé de ce côté, le radicalisme tourne ses vues sur d'autres moyens d'engager à l'improviste les hostilités avec quelques-uns des cantons catholiques, et nommément avec Fribourg et Lucerne. C'est ainsi qu'il se promet d'exciter des mouvements dans la préfecture d'Estavayer, qui fait partie du canton de Fribourg ; alors, Berne interviendrait en *en qualité de* Vorort dans la querelle, en protégeant l'insurrection, et entraînerait ainsi une collision qui forcerait l'alliance catholique à prendre en main la défense de Fribourg. Quant à Lucerne, c'est dans l'intérieur de la ville même que les radicaux cherchent à souffler le feu de la sédition, afin de fournir à Berne, toujours en qualité de *Vorort*, l'occasion de s'interposer entre les deux partis contendants.

» Le recours à de pareils procédés, sous l'apparence de la légalité fédérale. prouve toute la faiblesse de cette faction qui naguère faisait encore tant de bruit de la supériorité de ses ressources offensives et de son prochain triomphe par la force. Ce qu'il y a aussi de certain, c'est qu'en comptant inconsidérément sur les effets de l'intimidation que, suivant eux, devait produire sur la fédération catholique la menace de lui passer sur le corps, les radicaux se sont eux-mêmes fourvoyés dans une impasse dont ils ne savent plus comment sortir.

» Cette faction espérait qu'aussitôt qu'une majorité de 12 votes aurait pu se réunir en Diète pour proscrire la fédération des sept cantons, ceux-ci s'empresseraient de déchirer le titre qui les unit et d'en déposer humblement les lambeaux aux pieds de la Diète. Ils croyaient fermement, qu'à défaut de cet acte de soumission, il se formerait dans les cantons catholiques eux-mêmes une forte opposition contre leurs gouvernements. Rien de tout cela n'est arrivé ; les sept cantons ont répondu à la proscription antifédérale de leur alliance par un redoublement d'énergie dans l'organisation de leurs moyens défensifs, et leurs populations ont couvert d'un égal mépris les menaces de leurs adversaires et tout ce qu'ils ont tenté pour les rendre infidèles à la plus sainte des causes ; celle-ci s'est fortifiée des manifestations du plus héroïque courage.

» Mais il entre dans les calculs des radicaux l'espérance, ou plutôt l'assurance des secours qui leur auraient été promis, disent-ils, par les révolutionnaires de France et d'Allemagne. Dans plusieurs villes de France il se serait déjà, à les entendre, formé des comités engagés à soutenir la cause radicale en Suisse par des envois d'argent, d'armes et de munitions, et ils n'en attendent pas moins de leurs confédérés d'Allemagne. En dernière analyse, ils espèrent encore, comme déjà je l'ai indiqué, en une autre intervention de l'étranger, sur laquelle ils pourraient rejeter l'impossibilité où ils se seraient trouvés de régénérer la Suisse. Quoi qu'il en soit, en dépit de la frayeur avec laquelle les chefs de la faction semblent mesurer les chances et les conséquences de la guerre à laquelle ils en ont eux-mêmes appelé, je crois qu'elle pourra éclater à une époque plus ou moins éloignée ; ils y sont irrésistiblement poussés par une force plus puissante que leur volonté, et dont le secret est aux mains de la Providence. Et pourtant, s'ils tirent l'épée, ils périront par l'épée.

» En attendant qu'on en vienne aux mains, nous n'en vivons pas moins dans un état perpétuel de guerre. Les communications commerciales avec les sept cantons sont interrompues ; toute voiture de roulage est arrêtée et rigoureusement visitée dans toutes les communes frontières des cantons radicaux ; on confisque non-seulement les armes, mais aussi la poudre de chasse et les lingots de plomb adressés à des particuliers. Les choses étaient dans le même état à l'époque de la prétendue réforme religieuse : alors aussi les cantons protestants avaient coupé toute communication aux cantons catholiques, et ce genre d'agression fut, comme on sait, sévèrement châtié par la défaite de Cappel.

» La ville de Bâle se mêle aussi de mettre obstacle aux transports d'armes et de munitions destinés aux sept cantons. Et c'étaient précisément ces mêmes cantons qui, pendant plusieurs années, avaient si constamment et si énergiquement soutenu les droits de la cité bâloise contre ses campagnes révoltées. Bâle cependant ne paraît pas disposée à voter pour la guerre ; mais il faut bien chercher à complaire en quelque chose à des amis protestants, fût-ce aux dépens de la reconnaissance et de la probité.

» On n'a pas encore appris que l'Autriche soit intervenue près des autorités du Tessin pour se faire rendre les munitions de guerre qu'elles ont séquestrées et qui sortaient des arsenaux de Milan.

» La Diète n'a positivement effectué, jusqu'à présent, que ses plans réactionnaires d'épuration de l'état-major fédéral, opération par laquelle elle l'appauvrit de ses officiers les plus capables et les plus distingués. En 1832, elle rayait du tableau de cet état-major les officiers qui avaient refusé de prêter serment à leur nouvelle constitution cantonnale, sous prétexte qu'ils avaient manqué à leurs devoirs envers les Etats auxquels ils étaient ressortissants; aujourd'hui elle en exclut d'autres du service fédéral, parce qu'ils se montrent trop fidèles à ces mêmes devoirs. Une pareille manière d'agir donne la mesure de l'arbitraire qui constitue les éléments du code des radicaux au pouvoir. C'est toujours le vieil adage du plus absurde et du plus violent despotisme :

» *Sic volo, sic jubeo ; sit pro ratione voluntas.* »

Faits divers.

Le *Noord-Brabander* publie des détails, qui lui sont parvenus directement des Indes néerlandaises, et une notice nécrologique sur le curé Staal, assassiné à Padang (Sumatra).

Le motif qui a inspiré à l'assassin son odieuse action, paraît être le refus fait par le curé de le laisser retourner à Java, son pays natal. Peut-être que le vénérable prêtre, s'il avait mieux connu le caractère vindicatif de cet individu, n'aurait pas commis cette imprudence. Toujours est-il que quelques jours après cette discussion, le cuisinier de M. Staal, armé d'un poignard et d'une hache, a assailli son maître par derrière, pendant que celui-ci était à déjeuner, et lui a porté un grand nombre de blessures plus graves les unes que les autres. Pendant ce temps, les autres domestiques, au lieu d'accourir aux cris de leur infortuné maître, s'enfuyaient pour aller chercher du secours, de sorte qu'à l'arrivée de la garde la victime avait déjà expiré.

M. Staal était né le 13 janvier 1813 à Velp (Gueldre). S'étant voué de bonne heure au ministère sacré, il fut successivement vicaire à Grol et à Zutphen, où il était fort aimé de ses ouailles. En 1842 il partit pour les Indes, où il remplit d'abord une place dans l'administration de la maison des orphelins catholiques à Samarang et fut nommé ensuite, par Mgr. Groof, curé à Padang, où il a été si horriblement massacré le samedi 24 avril.

Le dimanche 25 avril, la dépouille mortelle du vénérable curé a été enterrée à côté des restes du curé Rijnen, son prédécesseur. A cette occasion le pasteur de la communauté protestante de Padang, M. Van der Meer Van Kuffeler, a prononcé une oraison funèbre qui a profondément ému les nombreux assistants, qui avaient voulu accompagner à sa dernière demeure celui qui la veille encore était le pasteur de leurs âmes ou leur ami.

Quant à l'assassin, ayant opposé de la résistance à la force armée, il est tombé sous plusieurs coups de feu sur les lieux mêmes.

Le même journal publie encore quelques autres nouvelles des Indes, dont voici les plus remarquables.

Le ci-devant curé Grube et sa sœur, ainsi que le ci-devant curé Cartenstadt, sont partis de Batavia, les deux premiers le 16 mai et l'autre le 24 suivant, pour retourner en Hollande.

Mgr. Dominique Lefebvre, évêque d'Isauropolis et vicaire apostolique de la Cochinchine occidentale, qui, après mille tortures, avait été, au mois de février dernier, expulsé de ce pays pour la seconde fois, s'était établi à Singapore. C'est là qu'il a appris le sanglant combat livré le 15 avril par les forces navales françaises à celles de la Cochinchine et la destruction de la flotte de cette dernière puissance. A la réception de cette nouvelle, l'évêque est immédiatement retourné au poste que lui a été confié et où l'attendent de nouveaux dangers et de nouvelles persécutions.

— On lit dans le *Journal du Limbourg*, du 10 septembre :

L'incendie dont nous avons fait mention hier comme ayant éclaté à Fauquemont n'est que trop réel et que trop déplorable. Il a éclaté vers une heure du matin dans la maison d'un israélite, qui, pendant la nuit, avait assez souvent l'imprudence de hacher de la paille pour les chevaux. De cette maison le feu s'est communiqué à la maison voisine, puis à celle du pharmacien Van Moll, à la maison joignante et enfin aux écuries et à la grange des frères de Guasco. Tout ce bloc a été détruit de fond en comble avec les récoltes et les bois de construction que contenaient ces bâtiments, mais on est parvenu à sauver les bestiaux.

Le sinistre, qui est le produit d'une imprudence, a réduit en cendres des propriétés pour une valeur considérable, mais dont le montant n'est pas encore connu. La maison du pharmacien Van Moll, de même qu'une des autres habitations, était assurée. Les récoltes et les bois ne l'étaient pas.

L'incendie a été si violent qu'il a fallu des efforts inouis pour l'arrêter dans sa course dévastatrice et les circonscrire dans les propriétés qu'il a dévorées. Ce n'est que vers sept heures du matin que l'on a pu dire avec certitude que l'œuvre de destruction était vaincue. Pendant toute la journée il y a bien encore eu du feu dans les débris, mais il ne pouvait plus en sortir. Les efforts de tous les habitants de Fauquemont ont été admirables, mais en même temps ceux-ci rendent grâce à leurs voisins de Meerssen et de Houthem pour les secours qu'ils en ont reçus. La commune de Fauquemont n'a qu'une pompe, qui a d'abord été opposée à l'incendie avec courage et adresse. Bientôt après la pompe de Meerssen, de même que celles de M. le conseiller Vrijthoff et de M. Edmond Loisel, de Houthem, sont arrivées sur les lieux et n'ont pas peu contribué à se rendre maître du feu.

— On lit dans le *Sun* du 18 août :

« On fait en ce moment des démarches dans la Cité pour établir un système de communications directes par la vapeur avec l'Inde et l'Australie. Plusieurs négociants influents ont pris l'initiative dans cette affaire. On ne saurait assez apprécier l'importance des communications par la vapeur avec l'Inde et l'Australie. Si la Grande-Bretagne avait la guerre avec une puissance européenne, on ferait sans doute tous les efforts imaginables pour interrompre nos communications avec l'Inde par la Méditerranée ; et, dans ce cas, la sécurité de nos possessions orientales serait gravement menacé. D'un autre côté, l'extension donnée aux communications directes par la vapeur fournirait à la Grande-Bretagne les moyens d'opérer rapidement le transport de ses troupes et de ses munitions de l'Europe dans l'Asie et de l'Asie dans l'Europe, et des moyens de communications rapides entre l'Inde et l'Europe par la mer Rouge et l'Egypte, ou par le golfe Persique et la Syrie, multiplieraient les ressources de la Grande-Bretagne et assureraient la défense de ses possessions lointaines.

» Si l'on tirait une ligne le long de la route de Londres à l'Australie, on la verrait passer par plusieurs des pays les plus riches et les plus peuplés du monde. A chaque extrémité le long de cette ligne, on trouverait des produits abondants fournis à la consommation. A une époque qui n'est peut être pas éloignée, on établira des entrepôts pour le commerce, et si l'Angleterre ne se hâte, elle sera devancée par les étrangers. Ainsi donc, l'industrie et les capitaux de la Grande-Bretagne doivent prendre les devants dans cette affaire. Ajoutons que les intérêts britanniques exigent un service additionnel de steamers coloniaux entre l'Angleterre, Gibraltar, Malte et l'Orient, ainsi que dans l'Océan indien et la mer Pacifique. Il faudrait que ces steamers fissent le transport de marchandises et des voyageurs d'une manière aussi rapide et aussi sûre qu'il serait possible. »

— Par le *Great-Western*, on a reçu les journaux de la Martinique et de la Guadeloupe jusqu'au 11 août.

Le 1er août, il a été ressenti à la Pointe-à-Pitre une secousse de tremblement de terre dont la durée a inquiété la population sans cependant qu'il en soit résulté rien de fâcheux.

— *Académie royale de musique de Paris.* — *Réouverture.* — On nous écrit de Paris, le 9 septembre :

Après deux mois et quelques jours d'une fermeture qui a été fort bien employée, les portes de la salle de la rue Lepelletier ont été ouvertes, hier mercredi, au public de la capitale. Ces sortes de solennités sont toujours très brillantes. La foule n'a pas manqué à cette fête d'inauguration qui nous rend notre première scène lyrique avec toutes les apparences de la jeunesse et de la beauté.

La vieille salle noire et lezardée a disparu complétement sous une couche de brillantes couleurs et de riches tentures. Sa façade extérieure offre l'aspect d'un monument nouveau. — Cette façade avec ses statues de muses a été entièrement reblanchie. La peinture des portes qui donnent entrée sous le vestibule imite le bois de chêne et sur leurs parois on a inscrit les noms des places vers lesquelles elles conduisent : Entrée des loges ; entrée des billets. Ces portes ouvrent sur les étroits passages que forment les barrières disposées sous le vestibule comme un autre dédale et qui ont mission de mener les spectateurs doucement et sans pression dangereuse à l'entrée du contrôle. On a rendu justice à l'intelligence de celui qui a combiné cette multitude de sinuosités protectrices des toilettes et surtout de celles qui les portent. — Le contrôle, les grands escaliers, restaurés avec soin, préparent aux magnificences du foyer et de la salle. Le foyer, éclatant de dorures et de lumière, est aujourd'hui l'une des plus belles galeries de l'Europe.

La salle, garnie de spectateurs, offre le plus magnifique aspect. La lumière tombe avec une abondance merveilleuse sur les devantures des loges et des galeries, dont les couleurs se marient avec infiniment de bonheur aux ornements et aux dorures ; elle éclaire parfaitement le plafond dont la composition et l'exécution sont remarquables.

La toile, peinture forte recommandable de M. Gosse, a été conservée. Seulement elle a été complétement rafraîchie.

La Juive composait le spectacle, et, pour cette sorte de résurrection, costume, décorations, accessoires, tout a été remis à neuf. Le spectacle de la marche du cortége est un des plus beaux dont on puisse se faire une

idée. Le divertissement a été augmenté de quelques pas nouveaux qui ont offert aux regards du public nos danseuses les plus légères et les plus gracieuses.

Duprez remplissait le rôle d'Eleazar; Alizard, longtemps éloigné de la scène, faisait sa rentrée par celui du cardinal. Mlle Dameron, l'une des gloires de notre école de chant, débutait par le rôle de La Juive. La représentation a marché fort convenablement. Un repos de quelques semaines a été favorable à Duprez. La belle voix d'Alizard a fait plaisir. Enfin, Mlle Dameron donne les plus heureuses espérances. Sans en rien dire, la nouvelle direction a trouvé le moyen d'augmenter le prix du parterre. Il n'y a plus actuellement que des stalles de parterre, et elles se paient quatre francs. Ainsi la vieille chanson de Désaugiers ne dit plus la vérité :

« C'est trois livres douze sols qu'ça m'coût'ra
» Une vestale vaut bien ça. ... »

Le premier pas de la nouvelle direction de MM. Duponchel et Nestor Roqueplan a été aussi brillant qu'heureux.

L'influence de la musique sur une somnambule.

Paris, 7 septembre 1847.

Hier, dans un grand salon d'un style noble et sévère, éclairé ce soir-là d'une manière bizarre et de façon à ce que les lumières concentrées sur un seul point laissassent les angles baignés de demi-teintes et d'ombres, se promenaient ou causaient groupés quelques artistes, poètes, peintres et sculpteurs, mêlés à un nombre à peu près égal de gens du monde. Parmi les noms que nous pouvons citer figurent Mme de Girardin, Pradier, Ziegler, Chosseriau, Jules Sandeau, Adolphe Adam, M. le général D... et sa sœur, admirable élève de Schopin. Les fauteuils et les causeuses, rangés avec une certaine symétrie théatrale, annonçaient quelque chose d'extraordinaire. Mlle Rachel devait-elle réciter une tirade de *Phèdre?* mais Mlle Rachel arrive à peine d'Angleterre; quelque grand instrumentiste, Batta ou Godefroid, allaient-ils exécuter un solo? il n'y avait là ni harpe ni violoncelle; se tramait-il une lecture de poème épique? les gens n'avaient pas l'air suffisamment consternés pour justifier une supposition si hasardée.

Une femme solennelle et mystérieuse, vêtue de noir, et qui paraissait attendue avec la plus vive curiosité, entra, suivie d'une jeune fille habillée de blanc, très simple, très modeste, très timide, qui s'assit sur le bord du fauteuil qu'on lui présenta, comme embarrassée de sa contenance. Après quelques minutes de conversation générale, la maîtresse de la maison échangea quelques mots avec la dame noire et Adolphe Adam qui alla prendre place au piano. La chose se dessinait comme un concert. Sans doute la jeune fille, honneur du conservatoire, espérance de l'Opéra, méditait de chanter : « Robert, ô toi que j'aime! »

Cependant elle ne se dirigea pas du côté du piano, contrairement à l'habitude des cantatrices; sur les pas de la dame noire, elle se glissa plutôt qu'elle ne marcha jusqu'à un siége placé dans l'espace vide sur lequel rayonnait la lueur d'un lustre chargé de bougies.

Lorsqu'elle se fut laissée tomber dans le fauteuil, la femme sibylline darda sur elle ses yeux sombres chargés de sommeil et de commandement.

La lumière éclairait en plein la jeune fille; sa physionomie douce et pâle, encadrée de cheveux blonds séparés en bandeaux, était plus jolie que belle. A travers la mousseline de ses manches ses bras se dessinaient souples et fins avec la gracilité de l'adolescence, et ses mains naïves glissaient demi ouvertes sur ses genoux. Au bout de quelques secondes, ses paupières commencèrent à palpiter sous le regard fascinateur, ses prunelles devinrent errantes, la tête vacilla et s'abattit sur sa poitrine; elle était endormie du sommeil magnétique.

Tout à coup le maëstro attaqua le clavier par deux ou trois accords éclatants.

La jeune fille tressaillit, allongea ses bras, croisa ses doigts qu'elle tordit, et se dressa à cet appel harmonieux comme une ressuscitée au son de la trompette du jugement. Deux ou trois mesures de plus lui firent renverser la tête en arrière avec un mouvement qui n'avait plus rien d'humain. On eût dit une ame appelée sans transition de l'ombre éternelle à la lumière.

Comme enlevée par un souffle, elle quitta le fauteuil, et alla descendre à quelques pas plus loin en rasant le parquet du bout de l'orteil. En moins de deux secondes, elle avait fait le voyage de la mort à la vie, de la terre au ciel, de l'humanité à Dieu.

Le maître joua la sublime prière de *Moïse*, et alors eut lieu la plus admirable scène que jamais poète ait pu rêver; la jeune fille, arrivée au plus haut degré de l'extase, traduisait, par une pantomime inconnue jusque-là toutes les sensations que la musique lui faisait éprouver : ses yeux, invinciblement fixés sur un pôle invisible, faisaient luire leurs globles d'argent bruni, et cachaient à moitié, sous la paupière supérieure légèrement convulsée, leurs prunelles d'un azur céleste. Rien ne peut rendre l'effet de ce regard qui ne voit rien des choses réelles et plonge au delà du monde et des sphères, flèche perdue de l'ame lancée à travers l'infini. Sa figure avait pris des blancheurs rosées, des transparences opalines, des lueurs de porcelaine et d'albâtre éclairés par dedans. Ses narines se dilataient, sa bouche s'entrouvrait avec une ardente langueur, tous ses traits rayonnaient d'une grace idéale, d'une beauté incomparable; ses gestes, qui se succédaient sur un rythme divin, faisaient passer, comme dans un éblouissement, les plus nobles poses des chefs-d'œuvre de la sculpture et de la peinture. Ce qu'il y avait de foi sans borne, de tendresse suppliante, de soumission prosternée, d'espérance timide et sûre pourtant d'obtenir dans cette tête et dans ce corps, aucun pinceau, aucun ciseau, aucune plume ne sauraient le rendre, et si nous l'essayons, c'est que l'artiste courageux aime les combats avec l'impossible, même lorsqu'il est sûr d'être vaincu : le désir du ciel était si fort dans la jeune extatique, qu'il l'arrachait de terre; ses formes s'allongeaient dans les plis de sa robe comme celles des vierges martyres que l'on voit aux porches des cathédrales. Son col se tendait, s'effilait; ses pieds raidis ne tenaient au sol que par les pointes, ses épaules frissonnaient comme des ailes. Vous avez peut-être vu dans la légende dorée cette histoire de Madeleine que la violence de sa prière soulevait du sol, et vous aurez souri de cette exagération pieuse; eh bien! ce miracle nous semble maintenant très vraisemblable.

Cet immense effort, ce coup d'aile éperdu l'avait évidemment amenée dans son rêve jusqu'aux portes du paradis; car à cet élancement, à ce jet, à cette projection de tout l'être hors de lui-même succédèrent une attitude humble et craintive, des bras croisés sur la poitrine avec la pudeur d'un ame qui se sent nue devant le regard que rien ne trompe, des pas suspendus comme ayant peur d'effleurer le pavé de diamant de la Jérusalem céleste; puis une pose agenouillée pleine de grace et d'abandon, contenance d'esclave qui se livre sans restriction; caresse enhardie par l'œil bienveillant du maître, parfums et larmes répandus sur les pieds divins, et ensuite, pour reconnaître de telles faveurs, l'ardeur de témoigner, la soif du martyre, la foi presque provocante, les bras s'ouvrant en croix et appelant les bourreaux avec une telle force expansive qu'ils sont ployés par les muscles au rebours de l'articulation et donnent juste le mouvement du Saint-Symphorien de M. Ingres. O magique intuition du génie! ce geste sublime fit courir un frisson dans toute l'assemblée, et les yeux se portèrent involontairement au plafond pour voir s'il n'allait pas laisser passer au milieu d'un torrent de rayons des anges portant des couronnes et des palmes.

La femme sombre fut obligée, par des passes de haut en bas, de ramener cette ame qui fuyait, et eût complétement déserté le corps sans cette précaution.

La prière de Moïse s'éteignit en accords languissants et fit place, sous les doigts de l'habile maître, à une cantilène mélancolique et plaintive, où, dans un sanglot musical, soupirait le souvenir des morts et des absents.

Assouplie par ces accents d'une mélodie touchante, la jeune extatique détendit ses bras raidis par la catalepsie, et les laissa tomber le long de ses hanches, sa tête s'inclina un peu; ses talons se reposèrent sur le sol. Elle fit quelques pas qui repoussaient à peine les plis blancs de sa robe. Puis elle se pencha un peu en avant, l'oreille attentive, l'œil fixe, les doigts étendus dans une pose de biche ou de gazelle qui hésite au bord du chemin en entendant gémir à travers les chuchottements des feuillages, la fanfare lointaine du cor.

Cette musique, au premier plan pour nous et toute voisine, arrivait pour elle du fond de l'infini comme le murmure d'un rêve, comme le bruissement d'une source invisible, comme un de ces bruits vagues dont se compose le silence; elle parut hésiter et se demander, en posant la main sur sa poitrine, si elle ne prenait pas les battements de son cœur, le souffle de son sein pour une mélodie arrivant de la terre. Un accord fermement frappé la convainquit de la réalité des sons. Alors son front se rembrunit, sa bouche s'attrista, l'éclair de ses yeux s'éteignit dans une larme naissante. Sa taille de roseau sembla ployer sous la menace du malheur; son geste brusque écartait de sa joue l'aile de chauve-souris des noirs pressentiments. Le piano, de plus en plus plaintif, gémissait une chanson de saule et d'amour malheureux. L'orage éclatait sur Venise et Desdemone errait autour de la chambre funèbre, cherchant une porte pour s'élancer vers la vie; ah! sans doute l'âme de Malibran, quittant les lieux supérieurs s'était incarnée pour quelques minutes dans ce corps frêle, palpitant sous l'inspiration! car nous la reconnûmes aussitôt; et un cri d'angoisse et de joie s'échappa de nos lèvres.

La mélodie devenant plus triste et augmentant ses sanglots, la pauvre enfant s'agenouilla, croisa les mains et, pâle comme la figure de l'ange des douleurs sculptée dans l'albâtre d'un tombeau, elle resta immobile et pria. Quelle perte déplorait-elle dans son rêve? celle d'une sœur, d'un amant, d'une illusion? c'est ce que nous ne pouvons dire, mais jamais regret ne fut plus profond, désespoir plus immense. Dans ses yeux germaient de grosses larmes, perles du cœur, qui, phénomène singulier! restaient suspendues aux cils et ne se détachaient jamais.

Bientôt son chagrin devint si intense, qu'il approcha des excès des déplorations antiques, et qu'elle s'affaisa sur le parquet comme privée de sentiment. L'évocatrice fut forcée de la relever, et fit signe au musicien de faire luire quelque espérance dans cette douleur sans borne.

Alors se déroula en quelques gestes, en quelques attitudes, un poème ravissant, et qu'il faudrait écrire avec une plume arrachée à l'aile des anges.

La désolée sortie des verdures sombres du jardin où croît l'asphodèle entre les étroites maisons de pierre et de marbre, heureuse de ne plus sentir l'odeur âcre de l'if, aspirait à pleins poumons l'air subtil du monde aromal, et nageait librement dans la blonde atmosphère où flottent les ames bienheureuses.

Toutes les merveilles de ce divin séjour se peignirent sur sa figure en irradiations, en rayonnements, en sourires de béatitude ineffables, en phosphorescences de volupté céleste. Chacun faisait le voyage avec elle.

Quelquefois elle s'arrêtait et semblait rencontrer une ame connue, aimée ailleurs, et c'étaient des ravissements, des effusions, des caresses, des emportements de bonheur chaste dont rien ne peut donner l'idée sur ce globe, où nous rampons tristement; on voyait ces ames sœurs s'embrasser, se pénétrer, se confondre, se comprendre et se dire tout ce que les poètes balbutient depuis le commencement du monde, dans un seul baiser. Cependant une inquiétude, une mélancolie ne tarda pas à se mêler à cette joie : dans ce paradis d'enivrements et de délices, la belle extatique parut chercher quelqu'un qu'elle comptait y rencontrer et qui ne s'y trouvait pas. En quelques coups d'œil elle fit plusieurs fois le tour de l'infini et de l'éternité, puis elle redescendit sur terre, colombe effrayée en quête de sa compagne; la terre parcourue, l'âme n'y était pas. O désespoir! ô terreur! était-elle reléguée par la colère divine dans le noir royaume des pleurs et des grincements de dents? Une angoisse suprême contracta les traits de la pauvre jeune fille; mais Adam, touché de pitié, lui fit retrouver l'ombre adorée, l'ame amoureuse dans un tremolo délicieux.

Jusqu'ici le choix de la musique avait maintenu la jeune fille dans les plus hautes régions du rêve; elle n'avait que bien rarement touché terre. La vigoureuse harmonie d'un chant patriotique, sans diminuer en rien l'élévation de ses idées, la ramena bientôt dans un milieu plus réel.

A ces mâles accents, vous eussiez vu cette figure vaporeuse chasser tout nuage mystique, ces lèvres fondues, dans le sourire languissant de l'extase, s'arquer librement et se gonfler d'un dédain magnifique, les yeux noyés d'effluves se dilater et lancer des éclairs du fond de leurs orbites assombris; cette taille souple comme une écharpe dénouée se redresser orgueilleusement, et ces bras attachés d'abord derrière le dos comme par le sentiment de l'esclavage subi, rompre leurs chaînes et chercher l'épée vengeresse : en ce moment elle avait dix coudées de haut. C'était Némésis, la lente déesse, Pallas aux yeux céruléens, mieux que tout cela, l'ame armée et visible d'un grand peuple. Jeanne d'Arc doit avoir eu de ces gestes et de ces attitudes-là.

Comme nous avions peur que de si violentes émotions ne fatiguassent la pauvre enfant, nous priâmes le maître de demander au clavier une mélodie plus facile et plus légère, et aussitôt ses doigts errants firent jaillir des fusées de notes, des gazouillis charmants, tous les jolis bruits d'une matinée de mai dans une campagne riante.

La Némésis se changea soudain en une jeune nymphe heureuse de vivre, de respirer les parfums du printemps, cueillant les fleurs, courant après les papillons, écoutant les oiseaux, se suspendant aux branches et faisant d'un rameau ployé une escarpolette, comme le gracieux Zéphyr de Prudhon : aux ondulations de son corps on suivait l'aller et le retour de la balançoire, et le bout de son petit pied tendu égratignait l'eau malicieusement et en faisait jaillir des perles.

La musique, prenant une teinte de panthéisme plus prononcée, et substituant au sentiment humain la voix sans parole de la nature, la jeune inspirée ne se contenta plus d'admirer, elle s'incarna et devint fleur, papillon, oiseau. Mais comment, diront les incrédules, c'est-à-dire ceux qui n'assistaient pas à cette séance, car pour eux ce que nous écrivons en une traduction peut-être plate, à coup sûr fidèle, toutes ces idées, toutes ces impressions, en admettant qu'elles se passassent réellement dans le cerveau de l'inspirée, pouvaient-elles se manifester au dehors? Les langues humaines n'ont pas de mots pour décrire précisément l'inclinaison d'une tête, la courbe d'un contour, la forme mathématique d'une attitude, la pose d'une main, la flexion d'un poignet, l'écartement d'un doigt, la saillie ou le retrait d'une hanche, la cambrure d'une taille, les mille ondulations de cette ligne serpentine d'où résultent la beauté et le style. Cependant nous tâcherons de décrire plastiquement la pose qui termina ce gracieux poème, aussi frais qu'une idylle de Théocrite et d'André Chénier. Après avoir voleté çà et là dans les bois de myrthes et de lauriers, après s'être reposée un instant, flocon de neige tiède sur la blonde corniche d'un temple dont le fronton triangulaire apparaissait là-bas dans l'azur de la vision, elle rentra au nid. Elle se coucha dans ses voiles blancs, tendit le col avec des rengorgements de colombe, fit frémir comme des plumes les mousselines de ses bras, et cacha comme pour dormir sa petite tête sous son coude ployé en aile.

L'Andalouse la plus souple, la danseuse la plus rompue aux durs exercices chorégraphiques n'aurait pu donner cette pose, d'une grace étrange, en dehors de tous les mouvements humains, qui substituait l'oiseau à la femme, la tourterelle à la jeune fille.

Un rythme plus vif, plus accentué, la fit s'enlever et s'abandonner au tourbillon de la valse; rien n'était plus charmant et plus singulier à voir que cette valseuse solitaire, dont les paupières ne palpitaient même pas et qui tournait silencieusement, la main repliée sur la hanche avec une précision, une souplesse et une élégance incomparables. Jamais le clair de lune allemand n'argenta dans les clairières des forêts Elfe ou Wili d'une grace plus mortellement séduisante. Dans sa ronde sur le lac, Gendron a deviné quelques-unes de ces poses.

La valse, remplacée par une contredanse, amena d'autres attitudes qui, pour être plus vivantes, n'en étaient pas moins élégantes et nobles comme celles des danseuses qui se détachent sur les murs noirs d'Herculanum. On lui joua même par plaisanterie un air trivial et bien connu dans les bals où la cachucha française se pratique, à la grande inquiétude des sergents de ville; forcée par le rythme et faisant une petite moue aussi charmante que celle d'Esmeralda, elle exécuta quelques balancements d'une désinvolture pleine de chasteté et qu'auraient pu envier Frisette et Rose Pompon. Pour dernière merveille, la magnétiseuse la pétrifia jusqu'à la ceinture et fit précipiter le rythme. Alors eut lieu un spectacle qui faisait remonter aux temps mythologiques. Le haut du corps, laissé vivant, s'agitait et se tordait, tâchant de suivre la mesure; les bras se tendaient; mais les pieds avaient pris racine sur le sol. L'idée de Daphnée enveloppée par l'écorce se présenta à tous les esprits : il nous sembla voir ses doigts s'allonger en rameaux et s'épanouir en feuilles. La magicienne, sur notre prière, prescrivit à la folle danseuse de jaillir hors de sa gaîne de marbre, et la danseuse recommença jusqu'à ce que brisés, éperdus, haletants, les spectateurs eurent demandé qu'on réveillât la jeune fille de sa longue extase.

Deux ou trois gestes de la femme noire la ramenèrent au sentiment de la réalité, et toute timide et toute simple, elle alla s'asseoir dans un coin comme s'il ne fût rien arrivé. Non seulement elle n'était pas fatiguée, mais elle éprouvait plutôt du bien-être, son sein ne palpitait pas, pas une goutte de sueur ne perlait sur son front. De tout ce qui venait de se passer elle n'avait gardé aucune mémoire.

Des conversations très animées s'engagèrent entre les spectateurs, que pas un mît en doute la vérité de l'extase, car si cette scène était jouée, cette jeune fille serait tout bonnement la première actrice de l'univers, en remontreraient à Malibran, à Rachel, à Taglioni, à Elssler, à Carlotta Grisi : mais sur l'incomparable style de ces poses, sur le phénomène étrange d'une jeune fille, tout au plus jolie, envahie soudainement par une beauté inconnue qui n'est ni la sienne, ni celle d'aucune créature vivante, chose étonnante, cette enfant n'a jamais appris à danser et serait incapable de faire le moindre pas éveillée; elle ignore le dessin et n'a peut-être jamais mis les pieds dans un musée de sculpture, et pourtant, elle trouve des attitudes que n'inventeraient pas les mimes les plus habiles, et dans les poses qu'elle prend sans la moindre conscience de ce qu'elle fait, passent les statues de Phidias, de Praxitèle, de Jean Goujon, de Canova, de Pradier; l'art grec n'a rien fait de plus pur; à de certains moments apparaissent les lignes savamment tourmentées de l'école florentine, des tournures qu'on ne croirait pas naturelles et qui sont un produit spontané de l'inspiration.

De cette scène étrange il résulte pour nous que le style qu'on serait tenté de regarder comme un résultat de la combinaison de l'idéal et de l'art, est au contraire un fait primitif. L'ame déliée de ses rapports humains, de ses idées de convenance et de proportion, replacée dans un milieu abstrait, imprime au corps des mouvements que l'on peut considérer comme nécessaires, et dans une justesse parfaite de concordance, puisque rien ne s'interpose entre la transmission de l'ordre et sa réception; eh bien! les mouvements aussi dégagés de convention sociale ou d'habitude antérieure que ceux d'Eve dans l'Eden aux premiers jours de la création, se trouvent être précisément les mêmes que Phidias, Raphaël, Michel-Ange et tous les grands artistes, peintres et sculpteurs, ont fait prendre à leurs figures, qui peuvent paraître au vulgaire d'une tournure trop grandiose et trop étudiée; c'est le style au contraire qui est naturel; la civilisation, sous prétexte de simplicité et par crainte de ce qu'on appelle le maniérisme, a jeté sur les épaules de tout le monde comme des chapes de plomb, trois ou quatre convenances bêtes, qu'il faut bon gré malgré revêtir; la beauté, emprisonnée comme dans une camisole de force, ne peut plus développer les lignes, [illegible] et les sculpteurs qui chantent le blanc poème de la forme en strophes de marbre, ont l'air de poursuivre de vains fantômes. On peut dire : « le [illegible] était au commencement », les artistes le restituent, le restaurent, [illegible] la force de l'intuition, d'après les rares fragments qu'ils en retrouvent çà et là, comme les architectes rebâtissent un temple antique sur un débris de chapiteau et les archéologues-anatomistes, une bête antédiluvienne sur une seule vertèbre.

Pendant ce temps là Mme de la Fontaine, car c'était elle, s'était [illegible] avec Louise la somnambule, qui fait, dit-on, bien d'autres prodiges; [illegible] conversation continuait toujours. La lune avait déjà dépassé le haut des arbres séculaires que l'on apercevait à travers le blanche colonnade; [illegible] se faisait tard, et nous nous retirâmes tout rêveur et le front penché; [illegible] symbole effrayant se dégageait déjà pour nous de la scène à laquelle nous venions d'assister. N'était-ce pas là, en effet, toute la vie! Cette nymphe, [illegible] déesse, cette sainte qui venait de remettre un petit chapeau sur son [illegible] et qui se retirait triste et morne, ne représentait-elle pas la gloire, l'amour, l'inspiration, l'idéal repris aussitôt par le réel, ce gros brutal; la [illegible] n'apparaît-elle pas ainsi de loin belle, charmante, poétique; la gloire lumineuse et pure; l'inspiration, sans sueur et sans fatigue? et quand la mélodie se tait un instant, tout ne s'évanouit-il pas? L'ange devient une [illegible] fille, la gloire une réclame, l'inspiration un accès de fièvre; un homme, par exemple, qui s'éprendrait de cet enfant dont la beauté n'existe que dans l'extase, état où elle ne peut apercevoir personne, ne serait-il pas le plus malheureux du monde? Vous avez connu cette torture, ô vous! femmes qui avez aimé des poètes sur leurs vers; ô vous, hommes qui avez aimé des actrices sur leur jeu.

(*La Presse.*)

THÉOPHILE GAUTIER.

THEATRE-ROYAL-FRANÇAIS DE LA HA[YE]

Lundi 13 *septembre* 1847. — (*Représentation n° 40.*)

La Muette de Portici,

grand-opéra en cinq actes, paroles de M. Scribe, musique de M. Au[ber].

PRÉCÉDÉ DE :

Le Poltron,

vaudeville en un acte, de MM. Bayard, Alphonse et Regnault.

On commencera à 7 heures précises.

Cours des Fonds Publics.

Bourse de Paris du 9 Septembre.

		Int.	COURS 8 sept.	OUVERT.
France	Cinq pour cent		—	115 30
	Trois pour cent		—	76 20
Espagne	Emprunt Ardoin		—	—
	Anc. différée		—	—
	Nouv. dito		—	—
	Passive		—	—
Naples	Certificats Falconet		—	101 70
Pays-Bas	Dette active	2½	—	—
Belgique	Dette active	5	—	—
	Dito	3	—	—
	Banque belge		—	—
États-Unis	Obligations de la banque		—	—

Bourse d'Anvers du 10 Septembre.

Métalliques, 5 % ». — Naples, 5 % ». — Ard., 5 % 15 ⅛, ¼ P. — Différée ancienne, ». — Passive 5 % ». — Lots de Hesse 60 ¾ P. — Cours de la Bourse (2¾ heures). Ardouin 15 ⅛ A.

Bourse de Londres du 8 Septembre.

3 % Cons. 87 ⅝, ¾. — 2 ½ % Holl. 55 ¾, 56 ¼. — 4 % id. 88 ¾, [illegible] 5 % 20 ¾, 21. — 3 % 30 ¼, ½. — Portug. 4 % 25, 26.

Bourse de Vienne du 3 Septembre.

Métalliques, 5 % 105¾. — Lots de fl. 500, 154¾. — Lots de 250, 119½. Actions de la Banque 1591.

LA HAYE, chez Léopold Lœbenberg. *Lage Nieuw[straat]* [illegible]
Dépôt général à Amsterdam chez M. SCHOONEVELD et [illegible] *Beurssteeg*; et à Rotterdam, chez S. VAN REYN SNOECK *Hoofdsteeg*.